

Miam Miam SME

Une nouveauté, depuis octobre 2015, l'ensemble des restaurants administratifs de la Ville de Paris propose un plat végétarien au quotidien. **Mais quel rapport avec le SME ?**



Outre la question animale, de la filière viande et de la pêche, l'alimentation végétarienne permet de répondre à la question climatique ! En effet, l'élevage représente aujourd'hui à lui seul près de 15% des émissions de gaz effets de serre. Et si les engagements de la COP 21 (conférence Climat qui s'est tenue en décembre dernier à Paris et en Seine-Saint-Denis) pris par 195 pays sont atteints, en 2050, l'industrie agro-alimentaire pourrait représenter la moitié de ces émissions.

Une étude de mars 2016 de l'Académie des Sciences des Etats-Unis suggère qu'une alimentation végétarienne pourrait permettre de réduire ces 50% de gaz à effet de serre liés à notre nourriture pour ne plus représenter que 10% !

On en est encore loin, mais les restaurants de la Ville sont tout près. Pour en consulter les menus et découvrir ces nouveaux plats végétariens :

http://intraparis.mdp/intraparis/jsp/site/Portal.jsp?page_id=964

Bon appétit et SMerci beaucoup !



N'hésitez pas à envoyer vos idées et suggestions pour réduire notre impact environnemental à cabma02-sme.02@paris.fr !